

# Lettre aux citoyens de Malartic

16 mai 2016

## La proposition de Guide de cohabitation rendue publique

Bonjour,

Le *Groupe de travail sur les enjeux de cohabitation à Malartic* prend l'initiative de vous informer que la proposition du *Guide de cohabitation visant l'atténuation et la compensation des impacts et l'acquisition de propriétés à Malartic* est maintenant publique.

Le Guide de cohabitation a été partagé aux citoyens de Malartic présents aux séances d'information et de consultation qui se tenaient dimanche dernier au Théâtre Meglab.

Les faits saillants du Guide de cohabitation sont les suivants :

- ✓ La production du Guide a nécessité jusqu'à maintenant pas moins de **16 rencontres de travail** où les **décisions ont été prises par consensus**, jamais par vote;
- ✓ Les **experts indépendants reconnus par leurs pairs** pour leur expertise dans leur secteur d'activité qui ont été mandatés par le Groupe de travail sont :
  - Me Robert Daigneault : Fellow administrateur agréé et biologiste
  - Marie-Pier Bresse : Coordinatrice du Centre de recherche en aménagement et développement de l'Université Laval
  - Louise Roy : 35 ans d'expérience en consultation publique
  - Richard LaHaye : Évaluateur agréé et Président de l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec
- ✓ Les **parties prenantes** qui ont participé à la révision de la proposition de Guide sont :
  - le Comité de citoyens de la Zone Sud de la voie ferrée de Malartic
  - la Coalition pour que le Québec ait meilleure mine



COMITÉ DE SUIVI  
CANADIAN MALARTIC



ville de  
Malartic

MINE  
CANADIAN  
MALARTIC

- la Chambre de Commerce et d'Industrie de Malartic et la Société de Développement économique de Malartic
  - l'Association minière du Québec.
- ✓ Une **enveloppe budgétaire de 50 millions de dollars** est proposée pour les programmes de compensation et d'acquisitions;
  - ✓ Les **compensations pour les quartiers sud et nord de Malartic** ont été calculées en fonction de l'intensité des impacts et de la distance avec la mine Canadian Malartic;
  - ✓ Une **rétroactivité sur 3 ans des compensations monétaires non imposables** à partir de la mise en œuvre du Programme;
  - ✓ Un budget pour le Programme d'acquisition estimé à **6,8 millions de dollars** pour les activités actuelles et à **9,8 millions de dollars** si l'extension est autorisée;
  - ✓ Jusqu'à **10 000 \$ pour les frais de déménagement** et de services professionnels défrayés dans le cadre d'une acquisition;
  - ✓ Une compréhension commune et partagée des membres du Groupe de travail que malgré l'effort investi, **le Guide demeure préliminaire** dans sa version actuelle et **pourrait être amélioré** à la lumière des commentaires recueillis;
  - ✓ Des exemples d'échanges toujours en cours au sein du Groupe de travail suite aux enjeux et questionnements soulevés par les parties prenantes et les experts :
    - Plan d'action sur les mesures d'atténuation
    - Précision sur la Politique « on brise, on paie »
    - Déménagement des locataires vulnérables
    - Notion de vulnérabilité quant aux acquisitions
    - Compensations individuelles ou par adresse
  - ✓ Une mise en application du Guide prévue **dès l'été 2016**.

Les membres du Groupe de travail souhaitent vous rappeler que vous avez **jusqu'au 31 mai prochain** pour formuler vos impressions et commentaires sur la proposition de Guide de cohabitation.

Vos commentaires peuvent être déposés en main propre au bureau de relations avec la communauté de MCM, au bureau du Comité de suivi de Canadian Malartic ou à l'hôtel de ville de Malartic. Vous pouvez aussi formuler directement vos commentaires à l'adresse suivante : [guidecohabitation@transfertconsult.ca](mailto:guidecohabitation@transfertconsult.ca)



La version pour consultation du Guide ainsi que les autres documents associés sont déposés sur le site Internet des membres du Groupe de travail aux adresses suivantes :

- <http://comitesuivcm.org/>
- <http://communaute.canadianmalartic.com/>
- <http://ville.malartic.qc.ca/>

**Rappel :**

Le processus d'élaboration du Guide de cohabitation s'articule sur une volonté d'œuvrer en collaboration afin de trouver des solutions efficaces et légitimes pour toutes les parties impliquées.

Le *Groupe de travail sur les enjeux de cohabitation à Malartic* demeure disponible pour répondre à vos questions. N'hésitez pas à communiquer avec nous !



Vincent Rousson et  
Jacques Saucier

Co-présidents par intérim  
Comité de suivi Canadian  
Malartic

819 757-3611  
901, rue Royale



COMITÉ DE SUIVI  
CANADIAN MALARTIC



Martin Ferron

Maire  
Ville de Malartic

819 757-2118  
866 rue Royale, suite 103



ville de  
Malartic



Serge Blais

Directeur général  
Mine Canadian Malartic

819 757-2225 poste 3425  
650, rue Royale

MINE  
CANADIAN  
MALARTIC